



IDÉES

Entreprises et régions doivent relever ensemble le défi de l'apprentissage

La réforme annoncée par le gouvernement donne un rôle important aux conseils régionaux et aux organisations patronales. A eux de s'en saisir

PAR XAVIER BERTRAND,
DANIEL COUPELLIER
ET FRÉDÉRIC MOTTE

La France vit une situation paradoxale: renouant avec la croissance, elle reste le seul pays d'Europe où le taux de chômage ne baisse que faiblement. Le chômage de masse touche des catégories de population et des territoires spécifiques: les jeunes, surtout les jeunes non formés, les personnes en fin de carrière, et les bassins d'emplois touchés par la désindustrialisation. Un gâchis: 1,3 million de jeunes ne sont ni à l'école, ni à l'université, ni en apprentissage, ni en emploi. L'apprentissage est insuffisamment développé, alors qu'il constitue une des clefs du succès dans le combat contre le chômage.

La France compte 400 000 apprentis, soit seulement 7 % du total des jeunes de 16 à 25 ans. Ce pourcentage est en moyenne de 15 % dans les pays européens. Pourtant, 70 % des apprentis français trouvent un emploi dans les sept mois suivant la fin de leur cursus. Le gouvernement, en lien avec les organisations patronales et les régions, semble avoir pris le taureau par les cornes, autour d'une vingtaine de mesures pragmatiques. Nous nous en réjouissons.

Mais il faut aller plus loin dans la réforme: mettre véritablement l'entreprise au cœur du système. La réforme

annoncée confère plus de pouvoirs aux branches. C'est une bonne chose. Toutefois, certaines branches sont plus faiblement représentées au niveau territorial. Il est indispensable que les organisations patronales et les branches travaillent en coordination. L'apprentissage est un élément d'anticipation des entreprises, il doit se penser dans un cadre décentralisé et reposer sur un système de proximité. Nous proposons de contractualiser avec les branches en régions, et même d'aller plus loin à l'instar de certaines régions: dans les Hauts-de-France, par exemple, où nous avons créé un centre de formation d'apprentis (CFA) interprofessionnel.

Les conseils régionaux doivent conserver un rôle dans le système. Ils sont au cœur du territoire, ils ont une connaissance et une expérience avérées de l'apprentissage. Les entreprises connaissent leurs besoins, quantitatifs ou qualitatifs. Soyons pragmatiques et permettons à toutes les parties prenantes d'œuvrer ensemble pour le bien commun: jeunes, entreprises, branches et territoires. Nous sommes conscients des tensions autour des négociations entre les différents acteurs. Elles sont naturelles tant les enjeux sont importants, mais elles ne doivent pas empêcher que des

décisions structurelles soient prises: le sujet est trop important, il en va de l'avenir d'une partie de notre jeunesse et de nombre de nos entreprises!

LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE

La région Hauts-de-France joue l'union sacrée en passant par-dessus certaines positions partisans. Elle est même allée plus loin que le gouvernement: mise en place d'un plan d'apprentissage et création d'un dispositif de reprise des apprentis, visant à sécuriser les employeurs et les jeunes lors d'une rupture à l'amiable. Les jeunes confrontés à une rupture de contrat d'apprentissage peuvent poursuivre leur formation dans le CFA en attendant de retrouver un contrat d'apprentissage, et/ou de se présenter à l'examen. Ce dispositif leur assure un statut de stagiaire de la formation professionnelle, une protection sociale et une rémunération, et il donne au CFA une couverture administrative.

Il est temps de revaloriser la formation par apprentissage en la plaçant sur le même plan que la formation scolaire. Pour cela, il faut des exigences de niveau, et présenter l'apprentissage comme une formation de qualité: un cursus qui assure une formation théorique comparable à la voie scolaire, tout en apportant une



expérience de salarié. Il faut aussi intégrer les entreprises dans le suivi des apprentis en CFA. Si le jeune se sent bien encadré et comprend l'interaction entre son entreprise et le centre de formation et si on l'accompagne pleinement, il aura alors beaucoup plus de chances de réussir.

Il importe aussi de rappeler que l'on peut continuer ses études avec l'apprentissage, jusqu'au master, jusqu'au titre d'ingénieur ou jusqu'au diplôme d'une grande école. Dans les dix ans qui viennent, 50 % des emplois seront transformés. Il est donc nécessaire d'investir massivement dans les formations et les compétences, de donner la liberté de choisir et de construire son parcours, et de protéger les plus vulnérables contre le chômage de masse. Ce défi de l'apprentissage, nous le gagnerons ensemble!

L'accord en voie de finalisation va dans le bon sens. Il fait confiance aux entreprises et aux branches professionnelles pour identifier les filières; il met en œuvre une politique d'efficacité en rémunérant les structures en fonction du nombre d'apprentis; il perpétue le rôle des conseils régionaux dans le financement de l'apprentissage, et les conforte dans une mission d'orientation qu'il convient absolument de moderniser et de bâtir en lien avec le monde de l'entreprise pour faire face aux mutations de plus en plus rapides des métiers. Enfin, l'accord donne un rôle aux organisations patronales dans les régions afin de faciliter la proximité avec les acteurs.

Entrepreneurs, élus régionaux, formateurs, nous avons un défi commun à relever: former les jeunes qui nous aideront à relever les défis de demain! Le chômage de masse qui frappe notre jeunesse est inadmissible. L'échec scolaire qui frappe un trop grand nombre de jeunes est inadmissible. C'est la raison pour laquelle, sans plus attendre, nous lancerons prochainement les

Etats généraux de l'apprentissage en Hauts-de-France, avec l'objectif de faire l'état des lieux de la situation actuelle, de résoudre les problèmes rencontrés par les différents acteurs, mais aussi d'anticiper les enjeux à venir. ■



Xavier Bertrand est président du conseil régional des Hauts-de-France; **Daniel Coutellier** est président de la Conférence régionale des grandes écoles des Hauts-de-France; **Frédéric Motte** est vice-président délégué du Medef national et président des Medef Hauts-de-France et Lille Métropole

**70 % DES APPRENTIS
FRANÇAIS TROUVENT
UN EMPLOI DANS LES SEPT
MOIS SUIVANT LA FIN
DE LEUR CURSUS**